



OPTIONS ET CHOIX POUR LA 4EME ANNEE

En septembre prochain, votre fils/fille entrera en 4e année du cycle secondaire. Le programme comprendra un tronc commun et un certain nombre de matières à option.

1. Les 4e et 5e années constituent un bloc et tous les élèves doivent étudier les matières suivantes:

	Périodes de 45'
Langue 1 (langue maternelle)	4
Langue 2 (1 ^{ère} langue étrangère)	3
Langue 3 (2 ^{ème} langue étrangère)	3
Histoire*	2
Géographie*	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Education physique	2
Religion ou morale	1
Mathématiques	4 ou 6
<hr/>	
	27 ou 29 périodes

2. Les élèves choisissent les cours à option de façon à ce que le nombre total de cours hebdomadaires s'échelonne entre 31 périodes au minimum et 35 périodes au maximum :

Latin (si étudié en S2/S3)	4
Langue 4 (3 ^{ème} langue étrangère)	4
Economie*	4
Art	2
Musique	2
Informatique	2

* : en Langue 2

Pour le choix des options, l'attention des parents et des élèves est attirée sur les points suivants :

- Un cours à option ne peut être ouvert que s'il a été choisi par un nombre suffisant d'élèves (**au minimum 7**).
- Un cours à option commencé en 4^{ème} année ne peut être continué en 6^{ème} et 7^{ème} année que si le nombre d'élèves est suffisant. L'enseignement du latin peut être donné dans un groupe mixte plurilingue.
- Le choix d'un cours à option engage l'élève pour **2 ans** : aucun changement d'option n'est possible à partir de la rentrée en 4^{ème} année. Cependant, un élève peut changer de Math 6 vers Math 4 à la fin du 1^{er} semestre de 4^{ème} année ou à la fin de la 4^{ème} année sur demande écrite des parents et après l'accord du Conseil de classe si son nombre de périodes reste au moins égal à 31.
- Un certain nombre d'options doivent être placées en parallèle dans l'horaire, c'est-à-dire que toutes les combinaisons ne sont pas possibles. En tout cas il est souhaitable que le choix des options contribue à former un ensemble cohérent de matières d'étude. Selon les possibilités de l'horaire, l'école fera de son mieux pour satisfaire le plus grand nombre possible de demandes. Le cas échéant, nous vous demanderons de formuler de nouveaux vœux.
- Les cours d'Economie et de Latin sont donnés dans les trois langues (allemand, anglais et français) si le nombre d'élèves le permet.
- L'Art, la Musique, l'Informatique et l'Education physique sont normalement enseignés dans la langue du professeur. Certains élèves peuvent donc suivre ces cours dans leur langue maternelle, d'autres doivent le faire dans une autre langue.
- Les Langues 4 proposées sont les suivantes : allemand, anglais, espagnol et italien **si le nombre d'élèves le permet.**
- Compte tenu du nombre important d'options différentes, des cours pourront avoir lieu le mercredi après-midi jusque 15:25.



école européenne
de strasbourg

Formulaire à remplir par les parents d'élèves
de la S3FR en vue du passage en
S4FR pour l'année scolaire : 2020–2021

NOM et prénom de l'élève :

I) Cours suivis en 3^{ème} année (précisez)

LANGUE 1				
LANGUE 2				
LANGUE 3				
RELIGION MORALE	Catholique <input type="checkbox"/>	Protestante <input type="checkbox"/>	Israélite <input type="checkbox"/>	Morale <input type="checkbox"/>

II) Matières choisies pour la 4^{ème} année

Complétez avec le nombre de périodes

TRONC COMMUN		23
MATHEMATIQUES	4 périodes	
	6 périodes	
LATIN (4 périodes)		
ECONOMIE (4 périodes)		
LANGUE 4 (4 périodes)	* :	
EDUCATION ARTISTIQUE (2)		
EDUCATION MUSICALE (2)		
ICT (Informatique) (2)		
TOTAL (doit être compris entre 31 et 35 périodes de 45')		

Avis du professeur de mathématiques :
 Favorable
 Défavorable

* : précisez la langue

Veuillez noter qu'un cours ne peut être créé sans un minimum de 7 élèves.

Cette feuille est **à remettre au professeur principal** pour le **31 mars 2020 au plus tard**.

Si votre choix n'est pas réalisable, l'école vous demandera de faire un nouveau choix.
Le cas échéant, vous recevrez une nouvelle grille de choix mentionnant les options possibles.

Date :

Signature des parents :